

le prévenir, il introduit son arme dans sa bouche, et se fit sauter la cervelle dont les débris ensanglantés jaillissent sur une partie des assistants.

Quelques instans après, tous les témoins de ce triste événement s'étaient éloignés, et le commissaire de police constatait le suicide du malheureux Joseph, dont l'inhumation a eu lieu aujourd'hui.

DÉPARTEMENTS.

AISNE (Laon), 17 janvier. — Une nouvelle tentative d'évasion a encore eu lieu dans la maison de justice de Laon pendant la nuit de mardi à mercredi. C'est la troisième depuis deux mois environ, et ce sont toujours les mêmes individus qui s'en rendent coupables.

A la vue du gardien armé et disposé à agir avec énergie, les détenus se soumièrent et bientôt étaient mis au cachot par les autres employés de la maison qu'avait appelés Defer. C'était Berthe et un condamné aux travaux forcés à perpétuité, nommé Wuari, qui avaient essayé de s'évader.

— LOIRE. — On lit dans l'Echo de la Loire :

« Nous avons annoncé la mort du malheureux Noailly, de Souternon, dont le cadavre a été trouvé, le 29 du mois dernier, dans la neige, sur la route de Saint-Germain. Voici quelques détails à ce sujet :

« Jean-Marie Noailly était père de famille ; il habitait le bourg de Souternon. Pendant le temps de loisir que la rigueur de la saison laisse aux cultivateurs, il avait formé le projet d'aller, à l'occasion du jour de l'an, voir une de ses tantes qui demeure à Montbrison. Vouant porter un cadeau à sa parente, il avait emprunté, le 28 décembre, le cheval et la charrette d'un de ses voisins, pour mener un sac de pommes de terre et un sac de noix à Saint-Germain, d'où ces provisions auraient été apportées par un coquetier à Montbrison.

« Le vent soufflait ce jour-là avec une grande violence, et il tombait beaucoup de neige, ce qui rendait un voyage dangereux ; néanmoins Noailly, qui voulait se rendre le lendemain samedi à Montbrison, et qui tenait à ce que son petit cadeau pût être emporté par le coquetier le vendredi même, persista à partir. Il arriva assez heureusement à Saint-Germain, déposa ses sacs chez ledit coquetier, fit quelques petites commissions et se remit en route pour ramener à Souternon le cheval et la voiture de son voisin.

« Mais en chemin, suffoqué sans doute par le froid et la tourmente, dans un lieu désert entre Saint-Julien-d'Ordes et Saint-Germain, il a cherché un abri derrière un buisson ; il a été surpris par un malaise, bientôt il a succombé, et son corps a été couvert de neige.

« Le lendemain matin, le cheval, qui n'avait pas bougé de place, a fait découvrir le cadavre. Le pauvre animal était enfoncé dans la neige jusqu'au ventre : on s'étonne qu'il ait été trouvé vivant.

« L'autorité a fait enlever le corps ; une autopsie a été faite, et le médecin a constaté que Noailly n'avait pas pris de nourriture depuis plusieurs heures, ce qui a pu contribuer à le faire tomber en faiblesse.

« L'honorable M. Vial, curé de Souternon, s'est empressé de donner à la famille du défunt l'assistance et les consolations que réclamait la situation où la laissait ce triste événement. Le digne curé a aussi obtenu l'autori-

sation de faire transporter le corps du défunt dans sa paroisse, et il lui a rendu les derniers devoirs, ce qui a causé une grande satisfaction aux habitants. Noailly était en effet aimé dans le pays, et la bonne conduite de son ménage doit appeler l'intérêt sur sa veuve et ses enfants privés des ressources que leur donnait son travail.

Bourse de Paris du 18 Janvier 1850.

Table with 2 columns: 'AU COMPTANT' and 'FIN COURANT'. It lists various financial instruments like 'Zinc Vieille-Montag.', 'Naples 5 0/0 c. Roth.', 'Espag. 3 0/0 dett. ext.', etc., along with their respective prices.

Table with 2 columns: 'CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET' and 'Lettres de MM. Moët et Chandon'. It lists railway companies like 'St-Germain', 'Versailles', 'Paris à Orléans', etc., and provides information about champagne products.

personnelles. Cependant nous croyons ne pas devoir nous dispenser de mettre sous ses yeux les impressions pénibles que nous avons ressenties par l'attaque incroyable que M. Jacquesson vient de diriger contre notre maison.

Sous le prétexte que notre dépositaire, à Paris, a pu dire à notre insu (mais sans qu'il ait nommé personne), que les vins mousseux à 2 fr. n'étaient que de mauvais vins, M. Jacquesson a bien voulu s'attribuer ce blâme comme un moyen de diriger, par une publicité intéressée, d'injustes attaques contre nous.

Nous nous bornons à déclarer, une fois pour toutes, que c'est une grande erreur d'affirmer, ainsi qu'il l'a fait, que tous les vins de la Champagne, les siens, comme les nôtres, ont la même origine, et reviennent au même prix.

Nous possédons en Champagne 87 hectares environ, ou 200 arpens de vignes dans les meilleurs crus, tels que Sillery, Verzenay, Sillery-Romont (30 arpens), Ay et Hautvillers, l'ancienne abbaye (64 arpens), Pierry et Epéray (70 arpens), Cramant, etc. (16 arpens). Nous avons, en outre, les vendanges nécessaires dans chaque localité.

Les récoltes de ces excellentes vignes ont suffi depuis huit ans aux nombreuses demandes qui nous ont été faites, tant de la France que de l'étranger.

Tout le monde sait qu'en Champagne, comme dans la plupart des autres vignobles, il y a des vins depuis 20 c. la bouteille jusqu'à 4 et 5 fr. et même au-dessus, et que l'on peut faire des vins mousseux partout.

Moët et Chandon. P. S. — M. Jacquesson lui-même a reconnu, dans sa première réclame (Presse du 27 août 1849), que les bonnes vignes en Champagne couvraient de 10 à 20,000 fr. l'arpent. Peut-on supposer que des vignes d'un prix aussi élevé, d'une culture aussi coûteuse, et d'un revenu aussi incertain, produisent des vins qu'on puisse livrer aux consommateurs à raison de 2 fr. la bouteille dans Paris.

— L'élite de la troupe italienne chantera ce soir la Cenerentola, de Rossini. Lablache fera don Magnifico, et sera brillamment secondé par Ronconi, Luchesi et Mlle d'Angri.

SPECTACLES DU 19 JANVIER. OPÉRA. — THÉÂTRE DE LA RÉPUBLIQUE. — L'Amour médecin, Gabrielle, OPÉRA-COMIQUE. — Les Poissonniers. THÉÂTRE ITALIEN. — Cenerentola. ODÉON. — François le Champi. THÉÂTRE-HISTORIQUE. — Henri III et sa cour. VAUDEVILLE. — Les Saisons vivantes, Les Cabinets.

Ventes immobilières.

AUDIENCES DES CRIÉES.

Paris MAISON RUE NEUVE-DES-MARTYRS. Etude de M. CHEUVREUX, avoué à Paris, rue de Grammont, 28. Vente en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le 26 janvier 1850, une heure de relevée.

De 1° une MAISON sise à Neuilly, rue de Longchamps, 7. Sur la mise à prix de 10,000 fr. 2° Une MAISON sise à Neuilly, même rue, 9. Sur la mise à prix de 4,000 fr.

Paris MAISON A SAINT-GERMAIN EN-LAYE. Etude de M. DELAUNAIS, avoué à Versailles, rue Hoche, 14. Vente en un seul lot, d'une MAISON sise à Saint-Germain-en-Laye, rue des Ursulines, 22.

Paris FONDS DE JARDINIER-FLEURISTE. Adjudication, en l'étude et par le ministère de M. ACLOQUE, notaire à Paris, le jeudi 24 janvier 1850, heure de midi.

VINS DE BORDEAUX. 23 c. la bout. 90 fr. la pièce. 40 c. le litre. Trés bons vins de Bordeaux et Bourgeois de 1846. A 39 c. la bout., — 110 f. la pièce, — 80 c. le lit.

Paris MAISON TERRAIN RUE BOUCHERAT. Etudes de M. CORPEL, avoué à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, 49, et de M. PETIT-DESMIER,

Paris 2 MAISONS TERRAIN Neuilly. Etude de M. Amédée LE FAURE, avoué à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 76.

Paris MAISON RUE DE LA TONNELLERIE. Adjudication en la chambre des notaires de Paris, place du Châtelet, 1, par le ministère de M. GOUDCHAUX, l'un d'eux, le mardi 19 février 1850.

Paris MAISON RUE DE LA TONNELLERIE. Adjudication en la chambre des notaires de Paris, place du Châtelet, 1, par le ministère de M. GOUDCHAUX, l'un d'eux, le mardi 19 février 1850.

Madame ASCANIO, rue Mazigran, 10, teint les cheveux en toutes nuances, dans une seule séance, d'une manière durable, sans douleur de tête et en fortifiant le cuir chevelu.

GAZETTE DE LA FABRIQUE DE LAMPES à Modérateur. DUVAL, près la Porte-Saint-Martin. Garantie à 5 fr. — Se démontant et se nettoyant avec facilité.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC. PLUS D'INTERMÉDIAIRES. Réunion de PROPRIÉTAIRES de Cognac pour la vente de leurs eaux-de-vie vieilles, sans l'intervention d'aucun des marchands en gros et autres intermédiaires.

BIBLIOTHÈQUE POUR LE MONDE CÉLÉBRE. 1. Alphabet (ou grammaire), 2. Grammaire, 3. Exercices de lecture, 4. Exercices de calcul, etc.

HISTOIRE. 1. Histoire générale, 2. Histoire de France, 3. Histoire d'Espagne, 4. Histoire d'Italie, etc.

Convocations d'actionnaires. PASSAGE JOUFFROY. Tous les actionnaires du passage sont prévenus qu'une assemblée générale extraordinaire est convoquée pour le samedi 9 février prochain.

SOCIÉTÉ DE SAINTE-BARBE. L'assemblée générale annuelle des membres de la société aura lieu au siège de la société, à Sainte-Barbe, place du Panthéon, le mercredi 30 janvier présent mois.

MAISON MEUBLÉE A PARIS, CITE D'ORLÉANS, boulevard St-Denis, 18. JOLIES CHAMBRES depuis 1 fr. 25 c. par jour, et dans les prix de 20, 30 et 40 fr. par mois.

MAISON VICTOR CHEVALIER. 232, PLACE DE LA BASTILLE. Assortiment de calorifères propres à toutes les localités.

ELIXIR ET POUDRE DENTIFRICES au Quinquina, Pyrethre et Gayac, pour servir aux gens de leur santé, à l'hygiène de leur bouche.

SPÉCIALITÉ DE CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC VOLCANISÉ. La maison PERRONCEL, qui la première a travaillé et perfectionné la chaussure en caoutchouc, se recommande toujours par sa bonne confection et la modicité de ses prix.

A LOUER 600 FR. Rue de la Cité, 49, près le Palais-de-Justice, un joli appartement complet et moderne, au deuxième étage, sur le devant, avec fenestres sur la nouvelle rue de Constantine.

Ventes mobilières. VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. Etude de M. Auguste JEAN, huissier, rue Montmartre, 76. Sur la place de la commune d'Auteuil. Le 20 janvier 1850, à midi.

MM. M.-J. DUVIGNEAUD, négociant, demeurant à Paris, rue des Vieilles-Hindriettes, 3, et P.-E. LEROUX, négociant, demeurant à Paris, rue Mouton-Lafayette, 15, tous deux associés en nom collectif, pour la fourniture des articles de bureaux et la commission, rue des Vieilles-Hindriettes, 3.

Suivant acte sous signatures privées du 4 janvier 1850, enregistré le 11, folio 57, recto, case 1^{re}, à Paris. MM. Parfait-Napoléon MARTIN, négociant en laine; Henri GYPHEN, fabricant de lacs; François-Frédéric DUBOIS, employé; et Julien-Gustave DEFAIS, propriétaire, demeurant à Paris, MM. Martin et Dubois, rue Bourg-Abbé, 7.

NOTA. Il est nécessaire que les créanciers convoqués pour la vérification et affirmation de leurs créances remettent préalablement leurs titres à MM. les syndics.

commiss en marchandises, ciôt. Favre, anc. nég. en acier, vérif. Dufresne et Montholon, nég. spécl. des huiles; J2: Mathieu, anc. nég. vins, red. de comble; — Hugon, nég. commissionnaire, id.; — Leguy, nég. de couvertures, id.; — Poiell, nég. de chocolat, vérif.; — Frein, nég. de vin, synd.